



MERIGNAC

Notre projet de territoire

1. Rester la deuxième ville de la CUB pour conserver notre mode de vie

- Conserver notre mode de développement urbain
- Maintenir notre offre de services publics
- Préserver notre qualité de vie et nos espaces verts
- Renforcer le principal pôle économique de l'agglomération
- Répondre aux besoins en logement pour tous

2. Faire du centre ville, un centre ville pour tous

- Offrir un vrai cœur de ville animé et attractif
- Poursuivre la construction de nouveaux logements
- Assurer les conditions de création et de maintien du commerce de proximité

3. Des logements pour tous

- Offrir un logement pour les jeunes et les familles
- Créer un logement adapté pour chacun, une condition indispensable
- Maintenir la mixité sociale en développant l'offre en logements aidés que nous devons faire perdurer
- Privilégier la construction des nouveaux logements dans le cœur de ville à proximité des équipements, services et transports en commun

4. Respecter l'identité des quartiers

- Respecter le caractère actuel de nos quartiers
- Conserver l'aspect vert de notre ville en préservant les jardins
- Exiger une forte qualité architecturale pour mieux structurer les paysages urbains
- Proposer des logements dans lesquels il fait bon vivre

5. Construire d'abord le long du tramway et vers Mérignac Soleil

- Le tramway comme support de logements et de commerces de proximité
- Créer des accès directs au tramway pour les piétons et cyclistes
- Créer les conditions d'une vie de quartier à Mérignac Soleil
- Respecter l'identité de notre ville en créant un réseau d'espaces verts et de parcs urbains

6. Poursuivre la qualité des services publics et des équipements de notre ville

- Maintenir la qualité des services et des équipements pour tous
- Développer les services au fur et à mesure des besoins des Mérignacais
- Poursuivre le développement de grands équipements

7. Un plan de rénovation de nos écoles

- Réaliser un véritable plan de rénovation de nos écoles
- Mettre en place une large concertation avec la communauté éducative
- Intégrer les nouvelles technologies dans nos écoles

8. Réaffirmer la 1^{ère} place économique de Mérignac

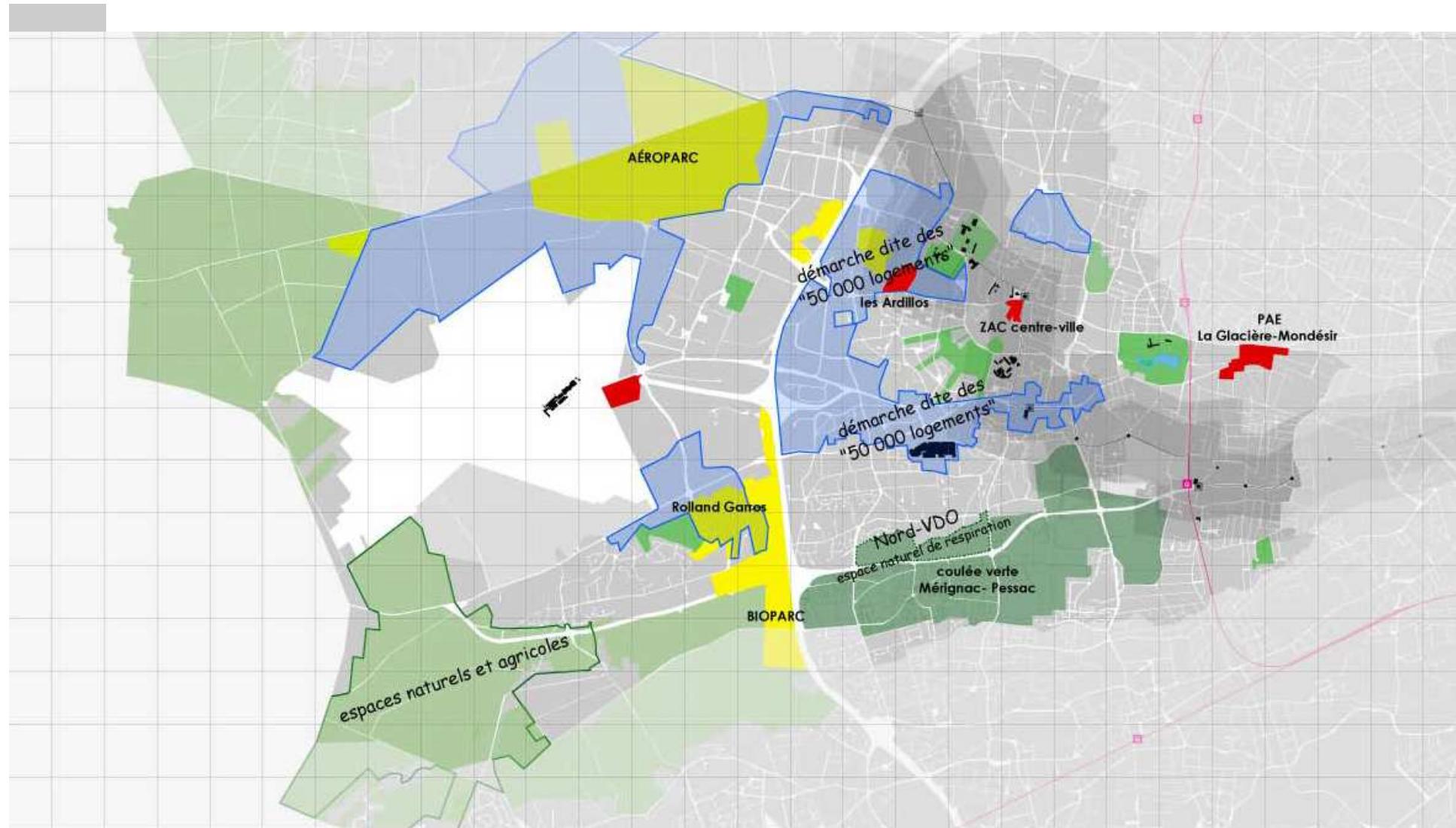
- Mobiliser le foncier disponible pour permettre le développement des grandes entreprises
- Soutenir et renforcer l'activité économique et commerciale de Mérignac
- Renforcer l'activité aéronautique et la place de l'aéroport
- Aider au développement des PME et des commerces de proximité dans le centre ville et le long du tramway

9. Un espace vert à moins de 500m pour tous les habitants

- Conserver l'aspect nature de notre ville
- Consolider les espaces verts existants
- Bénéficier d'un parc ou jardin d'importance à moins de 500m de chez soi
- Constituer un parc urbain à l'occasion du renouvellement urbain de la zone commerciale autour de Mérignac Soleil

10. Des déplacements faciles dans toute la ville

- Permettre le développement de modes de transport rapides et écologiques
- Soutenir l'extension de la ligne de tramway
- Relier l'aéroport à Bordeaux par un transport en commun en site propre
- Connecter les chemins piétons et cyclables et assurer les liaisons au travers des parcs de la ville



• pierre lassabette
architecte diag. / urbaniste opaq

ARCUS conseil mécénat
études urbaines et urbaines

- tracé tramway (réalisé et en projet)
- corridor tramway 300 m
- corridor tramway 500 m
- voie ferrée - gare
- zone à urbaniser (AU) du PLU
- périmètres opérationnels
- périmètre de prise en considération
- parc public
- coulée verte intra-rocade
- espaces naturels et agricoles extra-rocade

Projets en cours et périmètres de réflexion



Novembre 2011